

# MÉMOIRE VIVANTE



## Bulletin de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

Trimestriel N° 44 Décembre 2004 2,50 €

*Marie-José Chombart de Lauwe, présidente de la Fondation, les membres du Conseil d'Administration, tous les personnels de la Fondation, François Perrot, rédacteur en chef et toute l'équipe de Mémoire Vivante présentent leurs vœux très chaleureux aux lecteurs et lectrices de la revue, pour une année 2005 faite de joie, de paix et de santé.*

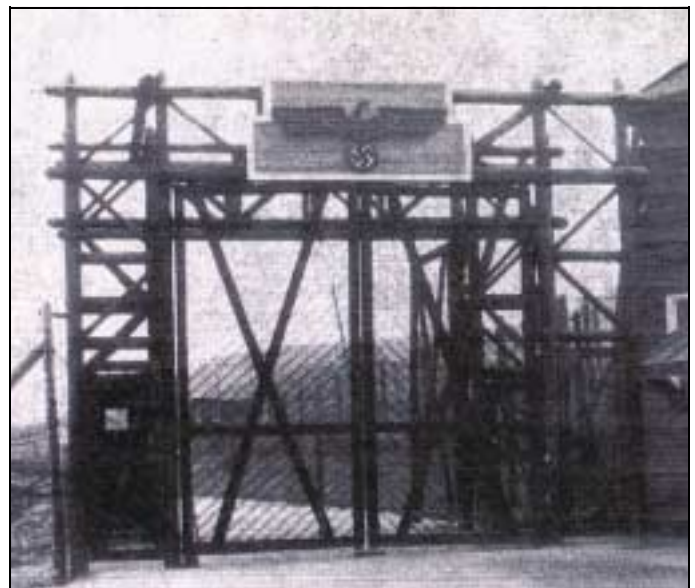
### SOMMAIRE

Vœux de la présidente .....	1	Publications recommandées .....	11
Dossier Natzweiler .....	1	Communications des lecteurs .....	15
Rwanda .....	1	60 <sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps, perspectives .....	16
Cour pénale internationale .....	6	Remerciements aux donateurs 2004 .....	16

## DOSSIER NATZWEILER

La commune de Natzweiler (Natzwiller en français) se situe dans le département actuel du Bas-Rhin, à une cinquantaine de kilomètres de Strasbourg. Le camp lui-même présente cette singularité d'être le seul camp de concentration implanté en territoire français, l'Alsace se trouvant, en 1940, en zone annexée de fait par le III<sup>e</sup> Reich<sup>1</sup>. Dès septembre 1940, le *Standartenführer* SS Blumberg prend la décision de construire le *Konzentrationslager* (KL) Natzweiler, à 800 mètres d'altitude, dans ce massif des Vosges où le climat est rigoureux, brumeux et froid. La principale raison d'être de ce camp tient à la présence d'une carrière de granite. Le choix du site répond donc à un critère d'ordre économique, cher à Himmler, la gare de Rothau,

1. L'Alsace est englobée dans le Gau de Bade, dont le Rhin constitue l'artère centrale. Ce Gau est dirigé par une administration nazie confiée à Robert Wagner qui en est à la fois le *Gauleiter* (chef du parti), le *Reichsleiter* (représentant de l'État) et fut l'un des premiers compagnons d'Hitler. La partie alsacienne du Gau doit voir disparaître à marche forcée toute trace d'influence française.



*Camp de Natzweiler. Entrée principale.  
(Photo d'origine inconnue qui pourrait dater de 1942.)*



ÉTABLISSEMENT RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE (DÉCRET DU 17 OCTOBRE 1990)  
PLACÉ SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
30, boulevard des Invalides – 75007 Paris – Tél. 01 47 05 81 50 – Télécopie 01 47 05 89 50  
INTERNET : <http://www.fmd.asso.fr> – Email : [contactfmd@fmd.asso.fr](mailto:contactfmd@fmd.asso.fr)



Vue générale du camp. © Lud.



La ferme de Struthof en 1942. (Le camp est visible à l'arrière plan.)  
© Lud.

située à 8 kilomètres de là dans la vallée de la Bruche, permettant de plus d'envisager l'acheminement commode des hommes et du matériel, moyennant un aménagement du réseau routier.

Conçu pour 1 500 détenus à l'origine, le camp en compte plus de 6 000 en septembre 1944, au moment de son évacuation vers Dachau. Les premiers détenus arrivés sont des « droit commun » allemands, identifiés par leur triangle vert, en provenance de Sachsenhausen. Ouvert en mai 1941, donc plus tard que les grands sites concentrationnaires créés entre 1933 et 1939, le camp de Natzweiler prend naissance dans la phase d'extension du système concentrationnaire, liée à la guerre et à l'internationalisation du processus de répression pratiquée par le Reich, dans l'ensemble des territoires rattachés, annexés ou occupés. L'historien Robert Steegmann qui a consacré sa thèse soutenue en décembre 2003, à l'université de Strasbourg, à l'étude de ce camp, y perçoit quatre spécificités : la déportation NN d'abord, les expérimentations médicales ensuite, menées en liaison avec la *Reichsuniversität* de Strasbourg, le passage finalement tardif d'une fonction politico-répressive quasi exclusive jusqu'en 1944, à une fonction économique dominante à partir de là, plus particulièrement dans les quelques 70 *Kommandos* dépendant du camp principal, enfin, phénomène unique en son genre, la persistance de la vie du camp à travers ses *Kommandos*, après l'évacuation et l'abandon du camp principal en septembre 1944, sous la pression des armées alliées en France.

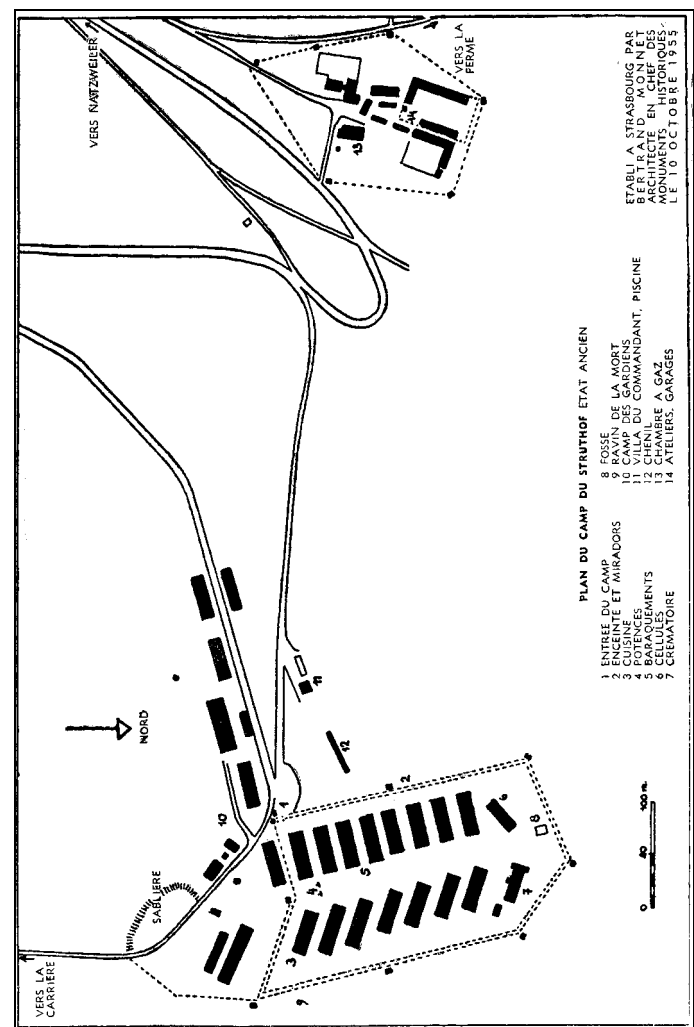
1. Si l'usage fixe le camp à ce lieu-dit, c'est en raison de la vocation touristique du site de Struthof que la population locale et strasbourgeoise a coutume de désigner sous ce nom.

## La construction du camp

En novembre 1940, l'hôtel du Struthof<sup>1</sup>, exploité jusque là par les propriétaires de la ferme située à 200 mètres de là, est réquisitionné, avec ses dépendances, pour établir un camp provisoire où s'installent les premiers détenus en provenance de Sachsenhausen, hébergés dans les dépendances. Les bureaux de l'administration et les SS occupent l'hôtel proprement dit.

Les travaux de construction du camp sont pilotés par la SS *Bauleitung*<sup>2</sup>. Ils mobilisent tous les détenus jusqu'en 1942. Les conditions de travail sont exténuantes et le transport des matériaux se fait à dos d'homme. La forte déclivité du terrain entraîne la construction de terrasses, qui permettent la communication entre les trois sites principaux de l'ensemble concentrationnaire : le camp principal, le lieu-dit « Struthof » et la carrière. À cela s'ajoutent la construction de routes, pour assurer la liaison entre Natzweiler et la gare de Rothau, ainsi que le transport des hommes et des matériaux vers les chantiers. La déclivité et cette disposition en terrasses successives accroissent la pénibilité des déplacements des détenus, la plupart du temps très lourdement chargés et déjà, pour la plupart, en état de grande faiblesse physique.

Les premières baraques sont construites au début de l'année 1942, sur les premières terrasses achevées : ce sont les blocks 1, 2, 3 et 4, la cuisine et huit bâtiments annexes abritant bureaux et ateliers.



2. Direction SS de la construction.

En tout, huit terrasses, aménagées au fur et à mesure des travaux, permettent la construction des *Blocks* le long de la pente ; les *Blocks* sont reliés entre eux par des escaliers, eux-mêmes desservis par 8 places d'appel. Exposées aux vents et aux intempéries, ces places rendent particulièrement pénibles et éprouvants les interminables appels qui s'y déroulent.

La dernière terrasse construite dans la partie basse du camp reçoit les bâtiments destinés au *Bunker* et au crématoire qui, à partir d'octobre 1943, remplace le four ambulatoire où étaient incinérés les corps ; en novembre, des douches sont installées dans la même baraque, réservée aux désinfections. Les petites salles attenantes ont la sinistre caractéristique de servir aux exécutions et aux dissections.

L'ensemble du camp comporte en définitive trois espaces distincts, selon leur destination : hébergement, quartier des SS, bâtiments spécialisés (cuisine, Revier), *Bunker*<sup>1</sup> et crématoire, travail.

L'achèvement des 17 baraques (*Blocks*) du camp principal couvre la période de mai 1941 à octobre 1943. L'ensemble est inscrit dans un rectangle, dont la forme et la superficie répondent aux impératifs de surveillance des détenus. En effet, une superficie aussi peu étendue (1 hectare), supposant l'entassement des hommes, laisse très peu de possibilités à une éventuelle tentative d'évasion. C'est un instrument parmi d'autres de la stratégie coercitive pratiquée par la SS. Chaque *Block* de 45 mètres sur 125, en bois et préfabriqué, est monté par les détenus eux-mêmes ; il comprend une salle, un dortoir, des toilettes et des lavabos très succincts. Les *Blocks*, prévus au départ pour deux fois 150 hommes, voient le nombre des détenus tripler en 1944. La promiscuité et l'entassement des détenus rendent les conditions de vie et d'hygiène insupportables. Le *Schonung* (salles de convalescence) et le *Krankenbau* (infirmerie ou *Revier*) sont achevés fin 1941, mais restent d'une piètre efficacité. L'ensemble est balayé par les six miradors d'angle, complétés par deux miradors disposés sur les côtés, assurant ainsi un angle de vue et de tir sans faille.

De chaque côté de l'allée qui mène au portail du camp, sont érigés les bâtiments réservés aux SS. Quatre baraques sont destinées à l'hébergement des gardiens du camp ; les autres servent comme bureaux, ateliers, dépôts ; une salle de projection est même installée en 1944. Les bâtiments administratifs abritent l'infirmerie des SS, l'armurerie, la salle d'interrogatoire de la *Politische Abteilung*, ainsi que les services téléphoniques et télégraphiques. Des barbelés et des postes de guet entourent l'ensemble de ces bâtiments.

Au lieu-dit du Struthof, là où se situe la ferme-hôtel, une pièce destinée aux expériences de gazage est installée à proximité de l'hôtel ; de fausses pommes de douches sont scellées au plafond de la salle dallée et entourée de carreaux de faïence. Elle est utilisée dès l'été 1943, notamment contre des Juifs venus d'Auschwitz, puis pour des expériences sur les gaz de combat et leurs « antidotes ».

À 800 mètres du camp principal s'élèvent les bâtiments de la carrière, fermée par trois portails et entourée par une clôture aménagée au fur et à mesure des travaux. Treize *Blocks* de travail sont bâtis pour la taille des pierres et des ateliers de réparation de moteurs d'avion ; certains bâtiments servent d'entrepôts et hébergent les services techniques et d'entretien. Enfin, la route, construite par les détenus, rend

possible le transport des matériels vers les tunnels, dont le creusement est entrepris en 1944.

L'ensemble concentrationnaire de Natzweiler-Struthof est un espace clos, séparé de l'extérieur, délimité par une clôture électrifiée ; les gardiens patrouillent le long de la double rangée de barbelés de 3 mètres de haut, jouxtant un périmètre déboisé de façon à rendre les tentatives de fuites impossibles. Les seuls contacts extérieurs, étroitement surveillés, se font avec les employés des entreprises qui travaillent à la carrière ou sur les divers chantiers.

## L'administration du camp et son personnel

Comme dans les autres camps du système concentrationnaire, l'organisation du camp s'appuie sur deux composantes, la SS et la Gestapo. La première, créée par le parti et donc de statut privé, a en charge la garde, le fonctionnement général du camp (dont le contrôle et le suivi des effectifs), les approvisionnements, l'utilisation des détenus pour le travail ; la seconde, police d'État, représentée dans chaque camp par une antenne ou section politique (*politische Abteilung*) détient les dossiers individuels de tous les détenus, est chargée de la répression, mène les interrogatoires et les enquêtes si besoin.

L'administration du camp est supervisée par la *Kommandantur*, qui a compétence générale en matière disciplinaire, sur les SS comme sur les détenus.

Le responsable principal du camp est le *Lagerkommandant*<sup>2</sup>, ou commandant du camp, assisté d'un adjoint, l'*Adjutant*, chef d'état-major de la *Kommandantur*, qui actionne tous les services et se compose d'environ 80 personnes, officiers, sous-officiers et hommes de troupe, tous SS.

Josef Kramer est nommé *Lagerkommandant* à la suite d'Egon Zill, muté à Flossenbürg, et s'y distingue par sa cruauté. Redouté de tous, il occupe d'abord le poste de *Schutzhaftlagerführer* pendant deux ans et connaît parfaitement les rouages du camp comme les détenus anciens, parmi lesquels il sait choisir les responsables qui peuvent lui être utiles. Il est à l'origine de la constitution d'un orchestre en 1942, organise l'entretien d'espaces verts, notamment autour de sa villa, faisant répandre les cendres du crématoire comme engrais. Prenant parfois lui-même le commandement des pelotons d'exécution, il procède au gazage des Juifs



Natzweiler : la carrière. Photo prise en 1942 © Lud.

1. Prison « dans la prison ».

2. Successivement : Hans Hüttig, Egon Zill, Josef Kramer, Fritz Hartjens-tein, Heinrich Schwarz.

envoyés d'Auschwitz, à de nombreux massacres et pendaisons et laisse un souvenir particulièrement odieux. En août 1943, Fritz Hartjenstein, venu lui aussi d'Auschwitz, lui succède, puis Heinrich Schwarz, dernier commandant du camp.

Parmi les *Adjutanten*, on peut citer Horst Volkmar, *Adjutant* de 1941 à 1943, et Heinrich Ganninger, chargé de ce poste en 1944.

Le *Schutzhaftlagerführer* est plus particulièrement responsable des détenus. Les frères Wolfgang et Josef Seuss, brutaux et particulièrement sadiques, se distinguent dans cette fonction.

La rotation des personnels SS s'effectue selon des critères d'efficacité : respect de la discipline, application de la répression et rentabilité économique.

La garde est assurée par des SS *Totenkopf* (« têtes de mort », insigne qu'ils arborent sur leur uniforme et leur casquette), qui ne dépendent ni de la Wehrmacht, ni de la Police. Au nombre de 180 en 1942, leur effectif augmente en proportion de celui des internés. Au mois de septembre 1944, avec l'évacuation du camp principal, la garnison est réorganisée en dix compagnies de garde, réparties dans les différents lieux de détention et de travail.

Les cahiers des rondes du poste de garde consignent les événements qui peuvent survenir pendant le service. Les commentaires concernant les détenus abattus « pour tentative d'évasion » sont accompagnés par un croquis d'explication. Certains gardiens sont réputés pour leur cruauté et leur brutalité, tel Herbert Oehler justifiant ses actes par l'obligation d'exécuter les ordres reçus. Des exécutions publiques par pendaison ont lieu régulièrement, à peu près une fois par mois. Elles visent principalement les détenus repris à la suite de tentative d'évasion. Un jeune Polonais



Natzweiler : La potence. (Collection personnelle d'un détenu.)

d'une vingtaine d'années, accusé de tentative de fuite, est, par exemple, emprisonné plusieurs jours au *Bunker*, puis pendu publiquement sur une plate-forme montée entre les *Blocks* 3 et 10.

## Population et évolution

Les mouvements de population concentrationnaire qui affectent le camp principal de Natzweiler sont analysés en détail par Robert Steegmann, qui les récapitule dans le tableau que nous reproduisons ci-après :

Années	Nombre d'entrées
1941	539
1942	1 465
1943	4 808
1944	23 199
Septembre 1944 à fin mars 1945	19 833

Il en ressort qu'entre 1941 et 1942, le KL Natzweiler apparaît comme un camp de second ordre ; c'est le temps de l'installation. En 1943 le camp s'agrandit, mais pas encore de façon significative. De 1944 à la fin de la guerre, l'augmentation importante de la population témoigne de l'ampleur de la politique répressive du Reich et de l'extension de la sphère d'influence géographique du camp lui-même.

L'analyse de la population concentrationnaire révèle en outre des transferts réguliers d'effectifs entre les camps d'Allemagne et de l'Est et celui de Natzweiler. Ces transferts répondent au double objectif de déstabilisation des détenus et d'appel à certaines catégories de travailleurs spécialisés ou qualifiés, pour les besoins propres de l'industrie de guerre.

**En 1941**, les détenus portant triangles vert (droit commun ou BV) et noir (asociaux) sont majoritaires et représentent les deux tiers de l'effectif, les détenus politiques et SAW (*Sonderabteilung Wehrmacht* ou section spéciale de la Wehrmacht) formant le dernier tiers. Au total, pour l'année 1941, une forte proportion de détenus provient du Reich et des territoires annexés ; le phénomène d'internationalisation des détenus reste encore marginal.

**En 1942**, l'internationalisation est plus marquée avec l'arrivée de détenus de l'Est européen, notamment polonais et soviétiques. Les droit commun et les asociaux cessent d'être le groupe le plus nombreux et ne représentent plus qu'un tiers environ de l'effectif, mouvement de bascule que l'on enregistre aussi dans les autres camps de concentration à la même période. Les détenus politiques l'emportent avec plus de 71 % du total, mais ce sont toujours les « verts » et « noirs » qui tiennent les postes de responsabilité.

**1943** constitue un tournant à plusieurs titres : de nouveaux *Kommandos* apparaissent, le camp établit des liens avec la faculté de médecine de l'Université nazie de Strasbourg, une chambre à gaz est aménagée dans les locaux de Struthof et les arrivées de nouveaux détenus sont plus régulières. Si les internements de détenus allemands, polonais et soviétiques se poursuivent, d'autres nationalités d'Europe orientale et centrale apparaissent : Albanais, Tziganes hongrois, Tchèques, Yougoslaves, Serbes.

Les arrivées des pays d'Europe occidentale et méridionale s'accroissent : Espagnols, Français, Alsaciens-Mosellans

(enregistrés comme politiques parce que réfractaires à la germanisation forcée pratiquée par le Reich). Plusieurs catégories font leur apparition en 1943 et résultent du développement des actions de résistance dans l'ouest de l'Europe et de l'application plus systématique de la procédure NN (Nuit et Brouillard)<sup>1</sup>.

Enfin, l'accord passé le 13 septembre 1942 entre Himmler et le ministre de la Justice du Reich, Thierack, sur l'élimination par le travail (*Vernichtung durch Arbeit*) fait passer des prisons et centres de détention (*Zuchthäuser*) aux camps de concentration les « droit commun » condamnés au « maintien en détention de sécurité » (*Sicherheitsverwahrung*), ainsi que les Tziganes, Russes, Ukrainiens et Polonais dont la peine atteignait 3 ans, et les Tchèques et Allemands condamnés à 8 ans. Ces nouveaux détenus sont mal accueillis par les « verts » qui y voient de dangereux rivaux dans les postes de responsabilité.

Plusieurs d'entre eux sont choisis pour participer aux expériences du Pr Biskensbach sur les antidotes au phosgène, gaz toxique de guerre. Des Tziganes sont transférés d'Auschwitz, également au cours de cette même année 1943, pour servir aux expériences du Pr Haagen sur le typhus exanthématique. Cette même année encore, le Pr Hirt fait procéder à des gazages pour la constitution de sa collection anatomique de crânes juifs, à l'institut d'anatomie de Strasbourg. Il s'agit de sujets sélectionnés à Auschwitz, 79 Juifs, 30 Juives, 2 Polonais et 4 Asiatiques. Ces détenus ne sont pas immatriculés à Natzweiler, mais leurs matricules à Auschwitz ont pu être en partie relevés clandestinement par un aide technicien de l'Institut d'Anatomie. Ils permettent d'identifier 30 femmes et 57 hommes.

Un nombre indéterminé d'hommes et de femmes sont exécutés en 1943 par la Gestapo qui dispose de pouvoir de décision en la matière. Selon l'étude faite par Robert Steegmann, les exécutions concernent des détenus Alsaciens-Mosellans à la suite de leur refus d'être incorporés dans la *Wehrmacht* ou la *Waffen-SS*.

Enfin l'année 1943 correspond à l'arrivée, à partir de juin, de nombreux détenus NN d'Europe occidentale : Norvégiens, Néerlandais, Belges et Français. Le passage progressif de la procédure NN des mains de l'Armée à celles du *RSHA*, donc de la police, qui s'en sert comme d'une arme nouvelle, entraîne une augmentation du nombre de détenus concernés par cette procédure. Robert Steegmann résume les arrivées NN de 1943 comme suit : de Norvège, 369, des Pays Bas, 239, de Belgique, 25 et de France, 353. En effet des « instructions spéciales » aux commandants des camps de concentration, provenant du WVHA, en date du 7 juin 1943, précisent que dorénavant « tous les NN de descendance germanique » (*alle NN germanischer Abstammung*) devront être envoyés au camp de Natzweiler. Cette instruction sera d'ailleurs répétée en 1944 avec la notion d'un regroupement de tous les NN « à haute valeur raciale » (*rassisch hochwertige*).

Au total, l'année 1943 voit augmenter la population du camp de Natzweiler de près de 38 %, et l'ouverture de sept *Kommandos*, quatre sur la rive droite du Rhin et trois en Moselle.

**1944 et 1945** forment une période d'emballement et de dérèglement. Pour 1944, on assiste littéralement à une

envolée du nombre d'entrées à Natzweiler. Le gonflement des effectifs cette année-là est commun à tous les camps de concentration et correspond à l'exploitation massive de la main-d'œuvre dans une stratégie de guerre totale. Les *Kommandos* ouverts en 1944 reçoivent environ 12 000 hommes. Certains ont un effectif supérieur à celui du camp principal de 1943. L'organisation des arrivées au camp est modifiée, la grande majorité des détenus étant désormais immatriculés dans les *Kommandos*.

En septembre 1944 on estime à environ 6 000 le nombre de détenus présents au camp principal saturé, sa capacité théorique étant de 3 000 hommes ; parallèlement l'effectif atteint 18 000 détenus dans les *Kommandos* extérieurs.

Robert Steegmann évalue le nombre de détenus passés par le KL Natzweiler à 52 000 hommes et femmes. Tous les détenus ne sont pas passés par le camp mère, mais à partir de septembre 1944, les arrivées directes dans les *Kommandos* sont de règle. Selon ses conclusions, entre 35 000 et 38 000 détenus présents dans le complexe Natzweiler ne sont jamais passés par le camp principal.

Le KL Natzweiler se révèle très meurtrier dès 1941. 87 % des détenus y décèdent en moins de six mois. Pour 1942, elle est de 60 % pour les plus anciens. Natzweiler est un camp de mortalité rapide puisque 80 % des décès surviennent avant six mois de détention. L'estimation finale de Robert Steegmann fait mention d'un nombre total de décès de l'ordre de 40 % des effectifs, soit 19 000 à 20 000. « La mortalité, écrit-il, tout en augmentant régulièrement connaît des pics en 1942 et à partir de 1944, avant de se transformer en hécatombe durant les derniers mois. »

Il convient en outre d'opérer une distinction entre les décès survenus au camp principal – environ 3 000 – et ceux survenus dans les *Kommandos*, largement plus nombreux, notamment à l'occasion des marches d'évacuation de septembre 1944. Le camp principal reste un lieu de décès « naturels » et « non naturels » important avec les gazages, les exécutions et les expérimentations médicales. Ils ne permettent toutefois pas d'assimiler le camp à un camp d'extermination qui implique une mise à mort planifiée et systématique de groupes entiers.

## Les *Kommandos* : mise en place de décembre 1942 à septembre 1944

Le 15 décembre 1942, 200 détenus arrivent du camp à Obernai, premier camp extérieur du KL Natzweiler. Jusqu'à l'ouverture du *Kommando* Offenbourg en avril 1945, 70 autres *Kommandos* sont créés, de chaque côté du Rhin.

Les *Kommandos* extérieurs se distinguent des *Kommandos* de travail du camp principal, qui s'occupent de l'infrastructure et du service intérieur du camp : construction, creusement d'installations souterraines, chantiers routiers, terrassement, espaces verts, nettoyage et entretien (lavage ou désinfection, cuisine...), services généraux (administration, coiffeurs, garages, etc.). La carrière constitue un cas particulier : *Kommando* extérieur, elle relève du camp principal en raison de sa proximité géographique. Elle reste tristement célèbre par ses nombreuses victimes, notamment celles du ravin de la mort, où des détenus sont abattus « pour tentative d'évasion », en réalité poussés au-delà d'une ligne interdite par les Kapos et abattus depuis les miradors.

La fin de l'année 1943, et surtout l'année 1944, voient apparaître une nébuleuse de *Kommandos* nouveaux, du fait

1. Sur les NN français on se référera à l'étude que leur a consacrée l'abbé Joseph de La Martinière, déposée au Musée de Besançon.

de la mobilisation de toutes les forces existantes et résiduelles au profit de l'économie et de la production de guerre, dans un dernier sursaut qui est sensé apporter la victoire finale au Reich.

A partir de mars 1944 et a fortiori de septembre 1944, date d'évacuation du camp, les détenus ne passent plus jamais par le camp principal.

Les *Kommandos* rattachés au complexe Natzweiler sont destinés principalement à l'installation d'usines souterraines affectées à la construction de moteurs d'avions pour la *Luftwaffe*, délaissant ainsi l'exploitation de la carrière, raison première du choix géographique du KL.

On peut distinguer différentes catégories de *Kommandos*, selon leur destination et leur fonctionnement. Les premiers *Kommandos* sont affectés au service de la SS : Obernai (école féminine de transmissions), Peltre (service des chevaux), Metz (école masculine de transmissions et terrain d'aviation), Cernay (camp d'instruction pour recrues SS non allemandes), Ellwangen (service dans une caserne), etc.

L'immense complexe de la vallée du Neckar, rattaché au projet « *Wüste* », rassemble autour de Balingen sept *Kommandos*, spécialisés dans la production de carburant à partir de schistes bitumineux. Le Reich a un besoin vital de carburant et les détenus contribuent à le lui fournir.

D'autres enfin sont enterrés (exploitation de mines, de galeries), comme Urbès, Sainte-Marie-aux-Mines, Thill (qui est la seule extension concentrationnaire implantée en France occupée), Neckarelz, Neckargerach, Vaihingen, Leonberg, Kochem.

Le *Kommando* extérieur de Kochem est affecté au creusement, au centre du tunnel, d'un canal destiné au convoyage de matériaux vers la gare. Ce *Kommando*, particulièrement dur, laisse peu de survivants ; en l'espace d'un mois, sur 150 Français, 40 meurent à Kochem. Quelques détenus NN, comme le Dr Ragot en réchappent in extremis, l'Administration du camp réalise en effet que les détenus classés NN n'ont pas à être employés hors du camp pour raisons de sécurité et les renvoie donc au camp central.

Des *Kommandos* de femmes sont également rattachés à Natzweiler. Tous sont des *Kommandos* extérieurs : Geislingen, Walldorf ; un seul est situé sur la rive gauche du Rhin, celui d'Ebange (Hayange).

Les effectifs des *Kommandos* sont très variables : trois hommes à Neunkirchen, mais 10 000 dans le groupe « *Wüste* ». En général, ces *Kommandos* regroupent chacun entre 200 et 400 détenus, sauf ceux de Dautmergen et Schörzingen, qui en emploient plusieurs milliers.

L'organisation interne se fait, là comme ailleurs, selon une double hiérarchie : administration SS et auto-administration des détenus par les responsables désignée par les SS.

Le logement des détenus varie selon les cas : à Peltre, les 50 hommes du *Kommando* sont hébergés dans l'ancienne ferme du village. À Neckarelz I et Mannheim, ils occupent une école, alors qu'à Francfort c'est un hangar qui sert à leur hébergement.

Le personnel d'encadrement et le comportement des gardiens est un facteur déterminant en ce qui concerne l'espérance de vie des détenus ; les sous-officiers qui se retrouvent affectés à l'encadrement de ces *Kommandos*, souvent frustrés dans leur carrière, usent et abusent de leur pouvoir, et se montrent la plupart du temps d'une cruauté féroce, tel Erwin Dold qui, à Haslach puis à Dautmergen, laisse un souvenir intense de violence et de brutalité gratuites.

## L'évacuation du camp, septembre 1944

Au mois d'août 1944, le camp est déclaré zone de guerre. Devant l'avancée des Alliés, des rumeurs d'évacuation se répandent dans le camp, en même temps que renaît l'espoir d'une libération prochaine.

Des arrivées massives de détenus en provenance de Nancy, Belfort, Epinal ou même Rennes, créant une situation de surpopulation, dégradent encore les conditions de vie : promiscuité, manque d'hygiène, vermine, sous-alimentation et soins inexistantes. Le camp, prévu pour 3 000 internés, en compte plus de 7 000 à la fin du mois d'août. À cela s'ajoute la nervosité grandissante des SS devant l'évolution défavorable de la situation militaire, ce qui accroît la violence et multiplie les actes de cruauté. Les massacres collectifs se précipitent : les SS fusillent 108 résistants appartenant au réseau « Alliance », et pendent 34 francs-tireurs du groupe « Alsace-Vosges ». Les versions divergent quant au mode d'exécution utilisé ; certaines font état de piqûres intraveineuses infligées aux femmes, d'autres de pendaisons, d'autres encore d'exécutions selon le procédé de la balle dans la nuque.

Enfin, le 31 août 1944, le transfert du camp vers Dachau est décidé. L'évacuation est organisée par convois à partir du 2 septembre ; les détenus gagnent à pied la gare de Rothau, et s'entassent dans des wagons à bestiaux, pour un transport de plusieurs jours vers l'Allemagne, dans des conditions insupportables. Ces opérations d'évacuation durent plusieurs semaines ; cinq cents détenus restent toutefois en base arrière pour démonter les machines de l'usine servant à l'exploitation de la carrière. Ils sont installés dans les baraques de la carrière car il faut faire de la place pour accueillir Darnand et ses miliciens qui, dans leur fuite, s'attardent à Natzweiler quelque temps...

Mais, le 23 novembre 1944, c'est un camp totalement abandonné qui est libéré par les Américains.

## Les *Kommandos* après l'évacuation : de septembre 1944 à avril 1945

Au mois de septembre 1944, en même temps que le camp principal, devant l'avancée des Alliés, tous les *Kommandos* situés à l'ouest du Rhin sont évacués vers l'Allemagne.

À partir de ce moment-là, l'histoire du KL Natzweiler se distingue de celle des autres camps : premier camp de l'ouest à être évacué, il continue cependant d'exister, à partir d'une structure administrative éclatée, sous la forme d'un réseau polycentrique de *Kommandos*.

La *Kommandantur* reste dans le camp principal, vidé de ses occupants, jusqu'en novembre 1944, puis se replie sur Guttenbach ; l'*Effektenkammer* occupe alors le Château de Binau, et les garages sont installés à Neunkirchen.

Or, en février 1945, il faut à nouveau fuir devant la progression des Alliés. L'administration se déplace entre Stuttgart, Dormettingen, Missen, Scheffau. Mais l'instabilité administrative n'empêche pas de recevoir toujours de nouveaux détenus, ni d'ouvrir de nouveaux *Kommandos* : Mannheim, Hailfingen, Calw, Offenburg... Les immatriculations cessent dès février 1945, mais les arrivées se poursuivent.

Seul Vaihingen change d'affectation : l'usine enterrée destinée à la fabrication de Messerschmitt laisse la place en octobre 1944 à un camp refuge pour les détenus malades ou les plus faibles, en réalité un mouiroir en tout point comparable à ce qu'est le camp de Bergen-Belsen. La mortalité y atteint 60 %, parfois même autour de 87 %. Le site comporte six baraques, dont deux sont réservées au *Revier* à partir de mars 1945. Sur les 1 281 malades arrivés depuis le 9 janvier 1945, on compte 1 250 décès, dont 33 pour la seule journée du 3 mars 1945. À la libération de Vaihingen par la 1<sup>re</sup> Armée française, 1 500 cadavres sont découverts, enterrés dans des fosses communes, conformément à la circulaire du 20 février 1945.

De même, lors de leur libération, on procède, dans l'ensemble des *Kommandos* de Binau, Kochendorf, Leonberg, Haslach et Vaihingen, à l'exhumation de 2 500 cadavres, et parmi eux d'environ 500 Français.

Puis l'ensemble se délite définitivement à la fin du mois de mars 1945. Les *Kommandos* sont tous évacués à pied ou en train vers le sud de l'Allemagne (Dachau), dans des conditions toujours extrêmes. Dans cette ultime épreuve des marches de la mort, plus de la moitié des détenus périssent d'épuisement ou par balle.



*Struthof. La baraque du four crématoire et la cheminée.*

## Natzweiler aujourd'hui

Le site du camp de Natzweiler est classé *Monument Historique* depuis le 31 janvier 1950. Immédiatement, des travaux de conservation sont entrepris. La majorité des baraques, construites en bois, ne résistent pas aux intempéries et doivent être détruites en 1953. Seuls les baraques de la cuisine, un dortoir qui sert actuellement de musée, le *Bunker* et le *Block* crématoire peuvent être préservés.



*Struthof. Le four crématoire.*



*Struthof. Les escaliers du camp.*



En mai 1957, les travaux en vue de l'érection du Mémorial National de la Déportation commencent. Ils s'achèvent en septembre 1958. Le monument en forme de flamme s'élève sur une hauteur de 41 mètres, et intègre l'image squelettique d'un déporté, gravée en creux par le sculpteur Lucien Fenaux.

Un incendie criminel, provoqué par de jeunes néo-nazis le 13 mai 1976, ravage l'ancien musée; immédiatement reconstruit, il accueille aujourd'hui 150 000 visiteurs par an.

En 1999, une commission est mise en place pour mener une étude de préfiguration d'un « Historial européen sur le système concentrationnaire nazi » dans le but « d'améliorer la conservation et la valorisation du site mémorial dans sa conception actuelle ».

Deux axes sont définis : mémoire (témoignage du Résistant-déporté), et histoire (réflexion sur les systèmes totalitaires à travers le nazisme). L'histoire particulière du site de Natzweiler ne sera pas oubliée, puisque le musée actuel sera rénové et dédié au fonctionnement du camp et de ses *Kommandos*.

Ce « Centre Européen du Résistant Déporté dans le système concentrationnaire nazi » se veut œuvre de vigilance et de transmission aux générations futures.

Le 22 juin 2003, la première pierre a été posée par le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. L'inauguration de ce centre est prévue pour le second semestre 2005, année commémorative du soixantième anniversaire de la libération des camps de concentration et de la capitulation sans conditions du régime nazi.

Dossier réalisé par l'équipe de rédaction de *Mémoire Vivante*.

#### SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES ET DOCUMENTAIRES

- Manuel édité par le Comité national pour l'érection et la conservation d'un mémorial de la déportation au Struthof, Nancy, 1970.
- Thèse de Doctorat en Histoire, présentée par Robert Steegmann sous la direction de Pierre Ayçorberry (université Marc Bloch de Strasbourg, faculté des Sciences Historiques), soutenue le 13 décembre 2003. (Avec l'aimable autorisation de l'auteur).
- *Das Konzentrationslager als Institution totalen Terrors, das Beispiel des KL Natzweiler*, Wolfgang Kirstein, Centaurus-Verlagsgesellschaft, Pfeiffenweiler, 1992.

## RWANDA



### Un génocide de proximité

*Nos avoisinants tutsis, on les savait blâmables d'aucune malfeasance, mais on pensait tous les tutsis fautifs de nos ennuis éternels. On ne les regardait plus un à un, on ne s'attardait plus à reconnaître qui ils avaient été; même des collègues. Ils étaient devenus une menace supérieure à tout ce qu'on avait vécu ensemble, qui surpassait notre vision des choses sur la commune. C'est ainsi qu'on raisonnait et qu'on tuait à l'époque.*

Léopold TWAGIRAYEZU

Accusé de crimes de génocide et de crimes contre l'humanité.

Extrait de Jean Hatzfeld, *Une saison de machettes* (p. 147)

Le 6 avril 1994, l'avion qui transporte le Président du



Rwanda, Juvénal Habyarimana, est abattu par un missile. Pour les extrémistes Hutu, cet attentat est le prétexte au déclenchement du génocide contre les Tutsi, minorité qui compose 15 % de la population rwandaise. Les extrémistes se livrent également à des massacres dirigés contre les opposants Hutu, qui souhaitaient coopérer avec les Tutsi pour former un gouvernement d'union nationale.

En deux mois à peine, 800 000 Tutsi, hommes, femmes, enfants, seront exterminés par leurs voisins Hutu, malgré quelques tentatives – insuffisantes – d'intervention de la Communauté Internationale.

Les germes du génocide étaient présents depuis longtemps au sein de la société rwandaise.

En 1959, une révolution sociale et politique menée par les Hutu avait chassé du pays des dizaines de milliers de Tutsi, entraînant une guerre déclenchée par les exilés Tutsi contre la nouvelle république proclamée en 1961 par les Hutu. L'attentat du 6 avril correspond à la reprise de la guerre entre l'Armée rwandaise et le Front Patriotique Rwandais (FPR), malgré les accords d'Arusha signés en 1993.

À cette guerre s'ajoute le rôle des Milices *Interahamwe* (ceux qui attaquent ensemble) et *Impuzamugambi* (ceux qui ont le même but), armées et militairement entraînées, responsables depuis 1992 de massacres qui ont déjà fait 2 000 victimes parmi les Tutsi et les opposants Hutu.

Cette flambée de violence est attisée dès 1993 par les émissions de la Radio Télévision Libre des Mille Collines, qui se livre à une campagne de propagande haineuse, ciblant les Tutsi et opposants Hutu, et incitant ouvertement ses auditeurs au génocide.

En une semaine, les massacres déclenchés au lendemain du 6 avril font 20 000 morts à Kigali, capitale du Rwanda.

Fin avril, les leaders des milices appellent au « nettoyage » des Tutsi et des opposants Hutu. Les massacres s'étendent dans tout le sud-ouest du Rwanda, notamment dans la province de Butare : tortures, exécutions d'otages mais aussi des hommes, des femmes et des enfants qui sont exterminés à coups de machette.

\*

*Plus on voyait des gens mourir, moins on pensait à leur vie, moins on parlait de leur mort. Plus on s'habitua à prendre goût. Plus on se disait en son for intérieur que, puisqu'on savait le faire, on devait bien le faire jusqu'au dernier des derniers. C'était une optique finale qui allait de soi, dans un fort brouhaha de cris ; mais sans paroles désobligeantes.*

Fulgence BANANI

Accusé de crimes de génocide et de crimes contre l'humanité.

Extrait de Jean Hatzfeld, *Une saison de machettes* (p. 274)

\*

## Un génocide organisé, centralisé et intentionnel

*(...) Ce n'était pas une foule énervée qui procédait à ses tueries, mais des milices agissant avec ordre et méthode.*

Jean-Hervé BRADOL,  
président de Médecins sans frontières (MSF)  
lors de son audition parlementaire en 1998

Dix ans après le génocide, les différents rapports internationaux, notamment la mission d'information des parlementaires français de 1998 et le rapport de l'organisa-

tion américaine non gouvernementale *Human Rights Watch*, ont montré de manière manifeste que l'extermination des Tutsi avait été préparée de manière **intentionnelle** et pleinement **organisée** par les instances politiques, relayées par les médias du Rwanda.

Durant le génocide, l'ampleur et la rapidité des massacres s'explique notamment par le fait que les milices se sont appuyées sur un système de contrôle de la société issu du pouvoir de Juvénal Habyarimana. En effet, dans chaque préfecture, les représentants du parti gouvernemental avaient pour mission d'organiser le quadrillage des communes et des quartiers, chaque quartier étant divisé en îlots de dix maisons placés sous l'autorité et la surveillance constante d'un fonctionnaire du parti surnommé « Monsieur dix maisons ». À l'instar des *Einsatzgruppen* agissant pendant la seconde guerre mondiale en Europe de l'est, il apparaît clairement que le déclenchement du génocide rwandais par les milices n'était pas issu de la fureur populaire suite au décès d'un président, mais bien davantage d'un processus organisé et systématique.

\*

*« Rescapé, on essaie de rester en vie plus que de tendre vers la mort parce qu'on vit encore avec ceux qui nous ont voulu morts. »*

Esther MUJAWAYO, rescapée du génocide

\*

*« Simone Veil : – C'est vraiment extraordinaire de constater que bien que le contexte et les méthodes aient été très différents, nos réactions sont les mêmes... [...] À la différence du Rwanda, les Juifs n'ont pas été assassinés là où ils habitaient ; on nous emmenait dans des camps les plus isolés possible pour que l'on ne sache pas ce qui s'y passait. [...] Au Rwanda, [...] il y avait une haine individuelle terrible, les incitant à faire souffrir le plus possible leurs victimes.*

*Esther Mujawayo : – [...] Ce que vous dites sur l'individualité des tueurs, c'est ce que je trouve horrible dans le génocide des Tutsi : les planificateurs ont fait en sorte que les exécutants soient ceux avec qui tu as toujours vécu. Nos tueurs n'étaient pas des étrangers, mais nos propres voisins [...]. »*

Entretien croisé entre  
Esther Mujawayo et Simone Veil

## SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES ET DOCUMENTAIRES

- Assemblée nationale : **Mission d'information sur le Rwanda** par la commission de la défense nationale et des forces armées et de la commission des affaires étrangères. N° 1271 / 1998.
- Human Rights Watch : **rapport mai 1994**. Vol. 6 / n° 4.
- Jean Hatzfeld, *Une saison de machettes*, Seuil, 2003.
- Esther Mujawayo et Souad Belhaddad, *Survivantes*, L'aube, 2004.

## **COUR PÉNALE INTERNATIONALE (CPI)**

### *La France doit aller au bout de son engagement*

#### **La CPI, fruit d'une exigence de justice**

Devant l'horreur des crimes du XX<sup>e</sup> siècle, la conscience universelle a réagi par le « plus jamais ça ! », et la première condition de cette exigence a été que les auteurs de ces crimes soient jugés.

Et parce qu'au-delà d'un certain seuil de gravité ces crimes mettaient en cause l'essence même de l'Homme, ces auteurs pouvaient, ils devaient même être jugés par des juridictions internationales.

C'est dans ces conditions qu'ont été créés les tribunaux de Nuremberg et de Tokyo avec mission de juger les plus hauts responsables des pires crimes commis pendant la seconde guerre mondiale.

Ces tribunaux ont marqué une étape capitale dans l'émergence de la justice internationale. D'abord parce qu'ils ont posé les fondements d'un droit nouveau, avec l'apparition de ces crimes dont le caractère systématique et/ou massif en faisait des « crimes contre l'humanité ».

Ensuite parce qu'ils ont établi le droit de ces pires criminels à un procès équitable.

Certes ces tribunaux ont néanmoins rendu la justice des vainqueurs, mais précisément ce reproche a alimenté la réflexion et les efforts de ceux qui, partout dans le monde, militaient pour une justice internationale indépendante et efficace.

Mis entre parenthèses pendant les 50 ans de la guerre froide, le projet d'une justice internationale a connu une impérieuse nécessité avec les crises de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda. La création des deux tribunaux spéciaux en 1993 et 1994 a relancé l'effort des promoteurs d'une Cour pénale internationale permanente, créée a priori et répondant aux critères les plus exigeants de compétence et d'indépendance.

Cet effort a abouti avec l'adoption le 17 juillet 1998, à une très forte majorité des Etats de l'ONU, dont la France, du Statut de la Cour pénale internationale.

#### **La CPI, fait de civilisation**

La CPI constitue un outil sans précédent dans la lutte contre l'impunité.

Basée à la Haye, Pays Bas, la Cour est compétente pour poursuivre le crime de génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et le crime d'agression commis soit par les ressortissants d'un Etat Partie, soit sur le territoire d'un Etat Partie au Statut de Rome après le 1<sup>er</sup> juillet 2002, la CPI ne disposant pas d'une compétence rétroactive.

La CPI n'est que l'organe complémentaire des juridictions nationales, les Etats Parties conservant la responsabilité première de prendre toutes les mesures destinées à l'interdiction et à la répression des crimes les plus graves que l'humanité puisse connaître.

Pour ne pas se voir dessaisir par la Cour, ce qui serait peu glorieux pour un pays comme la France, les Etats Parties doivent donc s'assurer que leur législation nationale leur permet bien de juger les auteurs présumés des infractions prévues dans le traité.

Ce n'est pas le cas de la France, dont le droit ne reconnaît pas les crimes de guerre. Le seul travail législatif accompli en France s'est fait en février 2002, avec l'adoption par le Parlement d'une loi de « coopération avec la CPI » intégrant toute la partie procédurale du Statut dans le droit interne français. Mais seule une Loi d'adaptation du Traité permettra de poursuivre et réprimer en France les auteurs présumés des crimes internationaux visés dans le Statut de Rome.

Le vide juridique est surtout choquant pour les crimes de guerre, pour lesquels en ratifiant le Traité, la France a interdit pendant sept ans à la CPI de les juger s'ils étaient commis par des citoyens ou sur le territoire français (en faisant la déclaration prévue par l'article 124 du Statut) créant ainsi une situation d'immunité absolue pour les auteurs présumés de ces crimes.

#### **La CPI, ordre public international de protection en marche**

La France, pays des droits de l'homme, qui a tant fait à Rome pour que le droit des victimes, de participer au procès et de solliciter réparation, existe enfin devant la justice internationale, ne peut rester sur cette position qui heurte la conscience, aucune distinction ne devant être faite quant aux droits des victimes des crimes les plus graves, la France ne pouvant au surplus prendre le risque de donner l'exemple désastreux à la communauté internationale d'une justice à plusieurs vitesses devant laquelle précisément le droit des victimes serait plus ou moins étendu selon le bon vouloir des Etats Parties.

En effet, la CPI n'est pas un instrument à la disposition des Etats mais à la disposition de l'humanité et la France doit obligatoirement concourir par une attitude courageuse et digne, en d'autres termes exemplaire, à la consolidation de cette justice internationale à vocation universelle.

Il est donc urgent que la France s'honore d'une part en intégrant, au plus tôt, pleinement et sans réserve, l'ensemble des dispositions du Statut de Rome dans le corpus juridique national d'autre part en renonçant à se prévaloir de l'article 124 du traité.

Ce n'est qu'à ce niveau d'exigence que la CPI concrétisera les espoirs considérables que sa mise en place représente pour des milliers de victimes privées de parole.

Jean FOLLANA  
*Président de la Coalition Française pour la CPI*

## ***PUBLICATIONS RECOMMANDÉES***

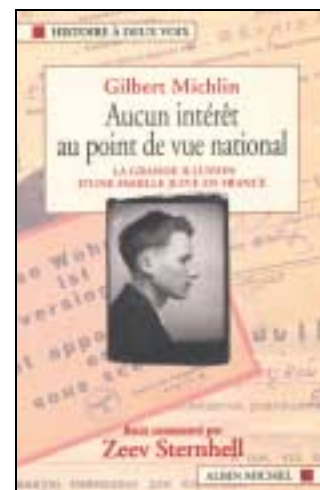
***Aucun intérêt au point de vue national, la grande illusion d'une famille juive en France,*** Michelin Gilbert, Albin Michel, 2001, 178 pages.

Ce titre reprend la mention cynique apposée, après enquête, par un fonctionnaire de police, pour justifier le refus d'accorder la nationalité française à la famille Michlin, installée en France en 1933. Professionnellement établie, parfaitement intégrée dans le tissu social du pays, cette famille bascule soudain dans le cauchemar, avec les lois antijuives de Vichy et la déportation des époux Michlin à Auschwitz. Seul survivant, leur fils Gilbert raconte.

Nul, aujourd'hui, n'a le droit d'ignorer le destin d'une de ces familles persécutée et reniée par la France des « Lumières et des Droits de l'homme ».

Une lecture indispensable à qui veut comprendre et vivre « de l'intérieur » le drame de la destruction d'une famille juive, décrit avec rigueur par ce fils à jamais meurtri, qui soulève en même temps la question d'une France qui s'est sans doute absoute et donnée bonne conscience un peu vite.

13,60 € – port en sus. Les livres peuvent être commandés à la Fondation ou à l'éditeur.



***Les Orphelins de la Saint Valentin, Histoire vraie d'une enfance brisée le 14 février 1944,*** Marie-M. Viguié-Moreau, l'Harmattan, Paris, 2004, 81 pages.

Dix ans en 1944, Marie-M ne reverra plus jamais son père, Claude Moreau, arrêté le 14 février 1944, envoyé en déportation et porté officiellement disparu au camp de Mauthausen.

Le 12 avril 1945, huit jours avant la libération du camp.

« Il m'a fallu des années pour admettre, mais la blessure ne s'est jamais refermée », écrit-elle, après avoir décrit « l'impression bizarre de recevoir comme lot de consolation une belle croix au bout d'un ruban coloré ». « Il fallait faire semblant d'être comblée (...) mais le chagrin était trop fort. » Le traumatisme vécu par les enfants de déportés est dépeint avec une grande humanité.

11 € – port en sus : 4 €.



Achévé et présenté officiellement en juin 2004, le ***cdrom sur la Résistance dans le Calvados*** fait partie d'une série initiée par la Fondation de la Résistance, et confiée à l'AERI (Association pour des Etudes sur la Résistance Intérieure), qui se propose de réaliser un cdrom sur la Résistance dans chaque département.

Il présente des biographies, retrace des événements locaux appuyés et illustrés par des cartes très pratiques et bien présentées. Une liste des victimes du nazisme dans le Calvados complète les données de ce très bon outil de mémoire et d'histoire, dont l'intérêt dépasse le cadre strict du département concerné.

Le cdrom peut être acquis au prix de 20 € (commandes à adresser à : Jacques Vico, Abbaye d'Ardenne, 14280 Authie).

## **Communications des lecteurs**

Madame Suzanne Gatellier-Auribault, d'Emmerainville (77), à la suite de la parution du numéro 40 de *Mémoire Vivante*, où figure l'étude intitulée « 1944, l'envers du décor », demande que soit signalés les départs des convois suivants et que soient apportées les précisions suivantes :

– concernant le départ du 15 août 1944, convoi de 2 453 déportés : ce transport, appelé plus tard convoi des 77 000, était constitué d'hommes et de femmes évacués de Fresnes par les SS, pour éviter que les détenus ne tombent entre les mains des troupes alliées.

– concernant le convoi du 11 août 1944, il s'agissait de 60 femmes tirées de la prison de La Roquette, via Romainville, et de quelques femmes de Fresnes, embarquées depuis le quai aux bestiaux de Pantin.

## 60<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DES CAMPS, PERSPECTIVES

À la fin de l'année 2003, la Fondation a initié un groupe de travail destiné à recenser toutes les initiatives et idées des associations, amicales et fédérations de déportés et internés, en vue de les porter à la connaissance des plus hautes autorités de l'État.

Les manifestations qui jalonnent l'année 2005 sont récapitulées ci-après, classées en quatre catégories pour plus de clarté :

### 1<sup>re</sup> catégorie : manifestations de niveau national ou international

– **jeudi 27 janvier 2005** : journée du souvenir de l'extermination des Juifs d'Europe, et parallèlement cérémonie commémorative de la Libération d'Auschwitz et inauguration du pavillon français rénové d'Auschwitz.

– **mars 2005 : concours national de la Résistance et de la Déportation**, dont le thème est cette année : *1945, libération des camps et découverte de l'univers concentrationnaire ; crime contre l'humanité et génocide*. Le dossier du concours est diffusé depuis le début du mois de décembre (cf. *Mémoire vivante* n° 43)

– **dimanche 24 avril 2005 : journée nationale du souvenir de la Déportation**

À Paris : – dans la matinée cérémonies traditionnelles du souvenir au mémorial du Martyr juif inconnu puis au monument de la déportation de l'Île de la Cité.

– en après-midi, évocation de la déportation en présence du président de la République sur le parvis des Droits de l'homme.

– **octobre** : inauguration par le Président de la République du Centre européen du Résistant-Déporté, créé à proximité du site de l'ancien camp de *Natzweiler* (dit *Struthof*).

### 2<sup>e</sup> catégorie : manifestations organisées à l'initiative des Amicales

– **11 avril 2005**, voyage de mémoire sur les sites de **Buchenwald, Dora et Ellrich**, organisé par l'Association française Buchenwald-Dora et Kdos et l'Association pour le souvenir des camps de Dora-Ellrich, avec la participation du Comité International Buchenwald-Dora. Une cérémonie exceptionnelle présidée par le Chancelier fédéral d'Allemagne est également prévue à cette période.

– **14 au 19 avril 2005** voyage de mémoire organisé par l'Amicale du camp d'**Oranienburg-Sachsenhausen**.

– **17 avril 2005**, manifestation organisée conjointement par l'Amicale de **Ravensbrück**, l'ADIR (Association de Déportées et Internées de la Résistance) et le Comité international de Ravensbrück, à la date anniversaire de la libération du camp de Ravensbrück.

– **15 au 18 avril 2005**, organisation par l'Amicale de Bergen-Belsen d'un voyage de mémoire au camp de **Bergen-Belsen** et en souvenir du train errant libéré à Troubitz.

– **3 mai 2005** (date anniversaire de la tragédie de la baie de Lübeck), inauguration, organisée par le Sénat de **Hambourg** et par l'Amicale internationale du camp de Neuengamme, des travaux de rénovation de l'ancien camp (dont la place d'Appel) et de la nouvelle exposition permanente du **camp de Neuengamme**.

– **7 mai**, organisation par l'Amicale de **Mauthausen**, en liaison avec l'APHG (Association de Professeurs d'Histoire et de Géographie), du voyage de mémoire annuel sur le camp de Mauthausen (Autriche) et de rencontres entre lycéens français et autrichiens.

– **8 et 9 mai 2005**, cérémonies prévues les 8 mai 2005 (date officielle de la capitulation allemande en Europe de l'ouest) et 9 mai 2005 (date officielle en Europe de l'est), en hommage aux morts du camp de représailles pour prisonniers de guerre évadés de **Rawa-Ruska** (situé dans ce qu'il est convenu de désigner par « triangle de la mort » à quelques kilomètres du centre d'extermination de Belzec), où un Mémorial de tous les morts du camp 325 a été solennellement inauguré le 31 mai 2003.

– **2<sup>e</sup> quinzaine de juillet 2005**, voyage de mémoire et cérémonies à l'occasion de la journée internationale de Flossenbürg. Ce voyage comportera une visite de Kommandos en Saxe et sur le territoire tchèque, et sera l'occasion de rencontres entre jeunes Européens, organisées par l'Amicale de **Flossenbürg**.

– **20 au 28 août 2005** organisation d'une marche du souvenir franco-allemande sur les traces des marches de la mort, par l'Amicale de **Neu-Stassfurt**.

### 3<sup>e</sup> catégorie : congrès des Fédérations

– **7 et 8 octobre 2005**, congrès du 60<sup>e</sup> anniversaire de la FNDIRP, à l'Hôtel de Ville de Paris. Deux expositions seront présentées aux Parisiens à cette occasion, pendant une semaine, dans un salon de l'Hôtel de Ville de Paris.

– **26 au 29 mai 2005**, congrès de l'UNADIF-FNDIR, à l'Hôtel de Ville de Paris.

– **4 et 5 juin 2005**, congrès de l'Association française Buchenwald-Dora, à la mairie du 20<sup>e</sup> Arrondissement de Paris.

**4<sup>e</sup> catégorie :**  
**Instruments à vocation culturelle**  
**d'animation et de sensibilisation**  
**recommandés par la Fondation dans**  
**le cadre des commémorations de 2005**

Pour organiser une manifestation théâtrale de mémoire :

**Une petite fille privilégiée**, pièce de Francine Christophe, écrite en 1970, qui raconte par touches successives d'une grande vérité et d'une grande fraîcheur, l'histoire d'une petite fille qui a été préservée « du pire » parce que son père était prisonnier de guerre... Contact: Francine Christophe (3 le Parc – 78150 Roquencourt).

**De l'enfer à la lune**, pièce de Jean-Pierre Thiercelin écrite en 2003, évoquant l'épisode sinistre du camp de Dora où von Braun met au point le programme des armes secrètes de représailles du Führer, les fameuses fusées V2, qui sont à l'origine de l'aventure spatiale du 20<sup>e</sup> siècle. Cette pièce donne un éclairage intéressant sur l'un des composants du système concentrationnaire et constitue une entrée en matière intéressante pour un approfondissement ultérieur de l'histoire concentrationnaire. Elle s'adapte à un espace scénique modulable

selon les lieux. Contact : Patrick Collet, metteur en scène (Centre de création théâtrale, compagnie nationale « l'Utopie », 39, rue Thiers, 17000 La Rochelle. Tél. : 05 46 41 71 33).

La compagnie du **Théâtre de la Pierre Noire** a mis au point un concept nouveau et intéressant, testé et apprécié en milieu scolaire, qui nécessite peu de moyens et d'espace. Il se fonde sur le symbolisme de la gestuelle et son pouvoir de suggestion, sur fond de lecture de textes descriptifs de la mise au point du système concentrationnaire ou des « machines à exterminer », plutôt que sur une scénographie représentative du réel. L'effet est saisissant et la thématique abordée adaptable.

Contact: Antonio Eglesias. Tél. : 06 07 96 53 57.

Pour organiser un événement musical de mémoire :

**La voix de la mémoire, paroles de déportés**, composition musicale originale de Daniel Legay sur des paroles de déportés recueillies et adaptées par Carole Lemée.

Contact: Délégation territoriale de la Gironde des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, M. Rolland Bosseau, Rés Cristal, appt. 3, rue Marguerite-Crauste, 33000 Bordeaux.

\* \*  
\*

## REMERCIEMENTS AUX DONATEURS 2004

*La Fondation pour la mémoire de la Déportation a reçu de nombreux dons en 2004 qui lui ont permis de financer ses projets ou de renforcer sa dotation en capital. Elle remercie vivement les personnes physiques ou morales ci-après citées qui ont bien voulu lui témoigner leur confiance et leur soutien.*

*La Présidente de la Fondation et les membres du Conseil d'Administration remercient chaleureusement toutes les associations et personnes ci-après nommées qui, par leur don généreux, ont témoigné leur confiance et manifesté leurs encouragements à la Fondation. Ils ont ainsi contribué à conforter son avenir.*

### Dons des Associations

Amicale de Bergen-Belsen

Association du Souvenir de la Déportation NN

Amicale des Anciens Déportés de Buna-Monowitz – Auschwitz III

Amicale d'Aurigny-Alderney

ADIRP – Section de Lochois (37)

ADIRP – Tours (37)

FNDIRP – Section de Millau (12)

FNDIRP – Section de Nyons (26)

FNDIRP – Section de Montélimar (26)

Comité Local des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes de Die (26)

Comité local des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes de Valence (26)

UNADIF Haut-Rhin Nord (68)

## Dons de personnes

Madame Solange ALBERTIN  
 Monsieur René AMIEL  
 Monsieur Pierre ARBOISSIERE  
 Madame Maud D'ARGENCE  
 Monsieur Louis AUGER  
 Monsieur Paul BACOU  
 Monsieur Lucien BARON  
 Madame Annick BARTAIRE-FORSTIN  
 Monsieur Robert BAUDET  
 Monsieur Michel BAUGÉ  
 Madame Christiane BEAUJOLIN  
 Monsieur Gérard BEGUIN  
 Monsieur Yves BEON  
 Monsieur Jean BERDU  
 Monsieur Jacques BERGEZ  
 Monsieur Claude BERODY  
 Monsieur Paul BESCHET  
 Monsieur Albert BIGIELMAN  
 Madame Ginette BILLARD  
 Monsieur Raymond BISSERIER  
 Madame Claire BLACHON-PAULMIER  
 Monsieur Francis BLANOT  
 Monsieur Christian BOITELET  
 Monsieur Paul BOLTEAU  
 Monsieur Michel BOUCHEY  
 Monsieur Victor BOULINGUEZ  
 Monsieur Antoine BOUVIER  
 Madame Emilie BROUILLET  
 Monsieur Ramon BUJ  
 Monsieur Pierre CANET  
 Monsieur Israël CEMACHOVIC  
 Monsieur Fernand CHABERT  
 Monsieur Jacques CHANTRE  
 Monsieur René CHANTREL  
 Monsieur Henri CHASSEPOT  
 Monsieur Antoine CONSO  
 M. et Mme Jean-Claude DA FONSECA  
 Monsieur Jean-Louis DAGUERRE  
 Madame Paulette DARAUX  
 Madame Françoise DARMON-BASSAN  
 Monsieur Léon DEBORD  
 M. et Mme Yves DELAMOTTE  
 Monsieur Charles DELEGLISE  
 Mme Angèle DELEYSSÉ  
 Madame Jeannine DELOUYE  
 Monsieur Raoul DHUMEAUX  
 Madame Gisèle DÔ  
 Monsieur Albert DOMENECH  
 Madame Jeanne DOUMEAU  
 Monsieur Marcel DOURGHAM  
 Monsieur Louis DUBEAUX  
 M et Mme Guy DUCOLONE  
 Madame Janine DUVAIL  
 Madame Madeleine DUVINAGE  
 Monsieur Raphaël ESPARCIA  
 Monsieur Georges ESTEVE  
 Monsieur Jacques ETANCELIN  
 Monsieur et Madame Pierre FERDONNET

Monsieur Norbert FERRAGUTI  
 Monsieur César DI FOLCO  
 Monsieur René FROGER  
 Monsieur Albert GARNIER  
 Monsieur Louis GARNIER  
 Monsieur Jean GARREAU  
 Monsieur Maurice GERARD  
 Madame Gisèle GIRAUDEAU  
 Monsieur Michel GOLTAIS  
 Monsieur Max GOMBERT  
 Monsieur et Madame Jean GRANJA  
 Monsieur Henri GRINCOURT  
 Monsieur Justin GRUAT  
 Monsieur Jaurès GUERZONI  
 Madame Gisèle GUILLEMOT  
 Monsieur Théodore HAENEL  
 Madame France HAMELIN (internement)  
 Madame Lucie HAMON  
 Madame HELYETTE PICAUD  
 Monsieur René HERMITTE  
 Monsieur Bertrand HERZ  
 Melle Sylvie HUIBAN  
 Monsieur Jacques d'IVERNOIS  
 Monsieur André IZAGUIRRE  
 M. et Mme Etienne JACHEET  
 Monsieur Paul JAMAIN  
 Monsieur Georges René JANTON  
 Monsieur Christian JANVIER  
 Monsieur René JEAULT  
 Monsieur Rubin KAMIONER  
 Monsieur Jaroslaw KRZYNSKI  
 Monsieur Raymond LAFUENTE  
 Madame Colette J. LAFFINEUR-SIMON  
 Madame Marie-Claire LAGROYE  
 Monsieur Jean LAINE  
 Monsieur Robert LARCHER  
 Monsieur Albert LARENA  
 Monsieur Paul LAVANANT  
 Monsieur Charles LECLERC DE HAUTECLOCQUE  
 Monsieur Jacques LEFAURE  
 Monsieur Louis LEFRANCOIS  
 Monsieur Sylvain LE GALL  
 Monsieur Yves LEON  
 Monsieur René LESOURD  
 Madame Pierrette LETONDOR  
 Monsieur Maurice LETONTURIER  
 Monsieur Albert LEVY  
 Monsieur Gilles LEVY  
 Monsieur Robert LHOTE  
 Monsieur Roger MANCEAU  
 Monsieur Guy MANGOLD  
 Monsieur Jean MARCHOU  
 Monsieur François MARE  
 Monsieur Louis MARTIN  
 Madame Suzanne MARTIN  
 Madame Jeannine MASSE  
 Monsieur Christian MAUGEARD

Monsieur Robert MEREY  
 Monsieur Claude MEYROUNE  
 Monsieur Gustave MESLONG  
 Melle Suzanne MONDANEY  
 Monsieur Jean MONIN  
 Monsieur André MONTAGNE  
 Monsieur Aimé MONTAL  
 Monsieur Julien MONVOISIN  
 Monsieur Bernard NEPLAZ  
 Monsieur Emile ODDOUX  
 M. MME Yves OLLIVIER  
 M. MME Léonce PELLETIER  
 Monsieur Marcel PERETTI  
 Monsieur François PESCHL  
 Monsieur Jacques PEYRAT  
 Madame Annette PIERRAIN  
 Mademoiselle Elisabeth PERROT  
 Madame Helyette PICAUD  
 Madame Blanche PINEAU  
 Monsieur Albert PUIG  
 Monsieur Raymond RENAUD  
 M. et Mme A. RIBAUT  
 Madame Rachel RIVIERE  
 Madame Mireille ROBERTY  
 Monsieur Daniel ROGER  
 Monsieur Jean ROLLAND  
 Monsieur Emile ROUDET  
 Madame Marie SABOURIN  
 Monsieur Jean SABUT  
 Madame Renée SARRELABOUT  
 Monsieur Aimé SERVONNET  
 Madame Fernande SIMON  
 Monsieur Lucien STIEGLER  
 Monsieur Henri STOWEIS  
 Monsieur Pierre SUDREAU  
 Monsieur Jean-Paul THOMAS  
 Madame Eva TICHAUER  
 Monsieur Jean-Claude TINE  
 Madame Karin TOUSSAINT  
 Monsieur David TRAT  
 Monsieur Jacques TROUVE  
 Monsieur Claude VELLE  
 Monsieur Philippe VERRIER  
 Monsieur Georges VIREY  
 Madame Annick VOISIN  
 Monsieur Jean VOUAUX  
 Madame Marie-Louise WIART

Les auteurs de dons parvenus postérieurement à l'arrêté de la présente liste seront rattachés aux remerciements de 2005. D'avance nous les remercions de leur compréhension.